



## Numéro 34 Juillet 2018

Conseil municipal

Maire :  
Martin Soucy

Conseillers par district :

- 1 - Gilles Lavoie
- 2 - Annie Blais
- 3 - Robin Guy
- 4 - Jean-Pierre Labonté
- 5 - Alain Thibault
- 6 - Denis Dubé

Nous joindre :  
40, avenue Hôtel-de-Ville  
Mont-Joli (Québec)  
G5H 1W8

418 775-7285, #2100

Travaux publics :  
418 775-5270, #2160

[www.ville.mont-joli.qc.ca](http://www.ville.mont-joli.qc.ca)



## Sommaire

Quand la construction va...	2	Ce soir, on danse !	5
Mont-Joli en bonne santé financière	3	Spectacles jeunesse	5
En bref	3	Préventionnistes en tournée	6
Une exposition à voir	3	Une médaille pour petit animal	6
Mont-Joli ne manque pas de nature	4	On prépare le terrain pour l'hôtel	7
Le circuit des fresques s'enrichit	5	Des mardis musicaux et plus...	8



Chers concitoyennes et concitoyens,

Quand vous lirez ce nouveau numéro de Le Murmure, nous aurons adopté notre Planification stratégique 2018-2022.

Cet exercice fort stimulant nous permet de

baliser et d'orienter nos actions futures pour assurer le développement harmonieux et durable de notre ville. De cet imposant travail de réflexion et de consultation résulteront quelque 200 actions au cours des cinq prochaines années. Un premier plan d'action sera déposé en septembre prochain.

Sur la base d'une vaste consultation qui s'est déroulée en deux temps, nous avons retenu une série d'actions à entreprendre dans les domaines suivants : le développement économique, le développement résidentiel, et les relations citoyennes.

Récemment, votre conseil municipal a posé un important geste dans ce sens en adoptant une toute première politique d'aide au développement économique. Afin de favoriser la construction et la rénovation résidentielles et commerciales et de stimuler le développement industriel sur son territoire, la Ville de Mont-Joli a mis de l'avant trois nouveaux programmes

d'aide et de revitalisation. En vigueur depuis le 21 juin, ces trois programmes s'appliqueront jusqu'au 31 décembre 2021.

Avec ces nouveaux programmes d'aide et de revitalisation, la Ville de Mont-Joli crée les conditions gagnantes pour susciter un nouvel essor dans les secteurs résidentiel, commercial et industriel. Ces programmes répondront aussi au vœu des promoteurs qui souhaitent s'établir chez nous.

Nous sommes convaincus qu'en fédérant nos énergies et nos talents, nous créerons une ville à notre image, résolument engagée sur la voie de la croissance. Je vois Mont-Joli comme un lieu où il est bon vivre, travailler, et se divertir, une ville qui nous rend fiers d'être Mont-Joliennes et Mont-Joliens.

L'essor de Mont-Joli ne peut dépendre de la seule volonté des élus. Le développement de notre ville nous concerne tous : élus, citoyens, acteurs socioéconomiques. Nous avons tous un rôle à jouer dans cette partition pour assurer cohérence et pertinence à nos actions, ne serait-ce qu'en commençant par devenir les ambassadeurs les plus enthousiastes de notre ville. C'est le défi que je nous lance individuellement et collectivement. J'ai la conviction qu'ensemble nous le relèverons. Bon été et bonnes vacances !

Martin Soucy, maire



**Gilles Lavoie**  
**District 1**

Travaux publics  
Ressources humaines  
Fonds de retraite des employés  
Office municipal d'habitation  
Fondation de la Ville  
Accueil des nouveaux arrivants



**Annie Blais**  
**District 2**

Politique culturelle et CLAC  
Politique familles-aînés  
Parc du ruisseau Lebrun  
Petit Plantarium  
Accueil des nouveaux arrivants  
Murmures de la Ville  
Ressources humaines  
Fonds de retraite des employés

## Quand la construction va, tout va....

Le conseil municipal a mis de l'avant une nouvelle politique d'aide au développement économique, la première du genre à la Ville de Mont-Joli, pour stimuler l'économie mont-jolienne.

Quatre programmes d'aide ont été élaborés pour soutenir les projets de développement commercial ou industriel sur le territoire mont-jolien : un programme d'aide à la relocalisation d'une entreprise, un programme d'aide générale, un programme d'aide au démarrage/amélioration et un généreux programme de crédit de taxes.

S'ajoutent trois programmes d'aide à la revitalisation résidentielle et commerciale s'appliquant sous certaines conditions. Pour info : Marie-Claude Delorme, 418 775-7285 poste 2162.

### **Programme de rénovation résidentielle**

#### **Crédit de taxes :**

**Année 1 : 100 %**

**Année 2 : 100 %**

**Année 3 : 100 %**

### **Programme de construction résidentielle et commerciale**

#### **Crédit de taxes :**

**Année 1 : 100 %**

**Année 2 : 75 %**

**Année 3 : 50 %**

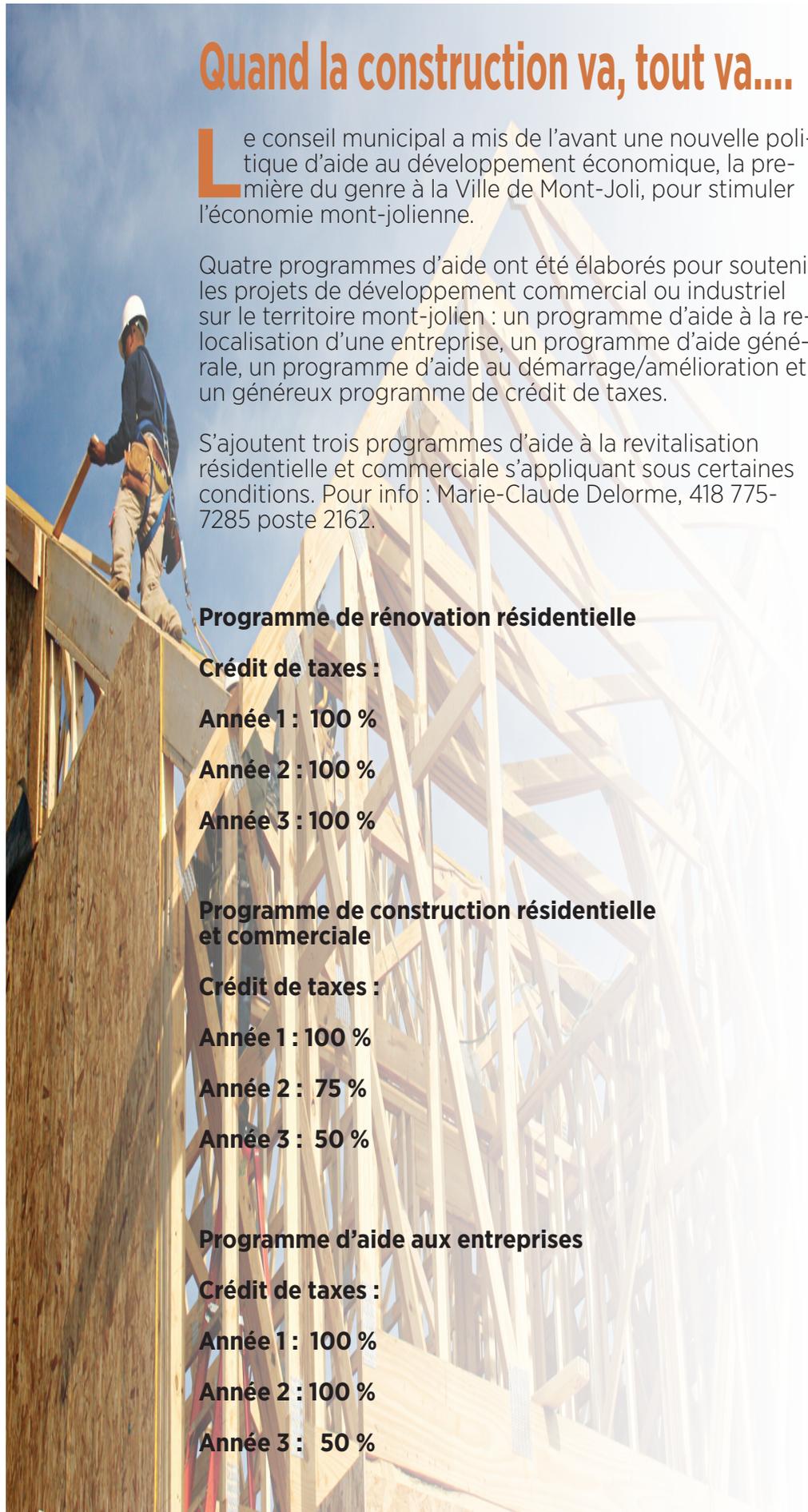
### **Programme d'aide aux entreprises**

#### **Crédit de taxes :**

**Année 1 : 100 %**

**Année 2 : 100 %**

**Année 3 : 50 %**



## La Ville est en bonne santé financière

Conformément à l'article 105.2.2. de la Loi sur les cités et villes, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier de la Ville de Mont-Joli au 31 décembre 2017 et du rapport du vérificateur externe.

Chers contribuables et citoyens,

Fidèle à mon engagement d'assurer une plus grande transparence de l'administration municipale et conformément aux nouvelles dispositions de la Loi sur les cités et villes, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2017, ainsi que le rapport du vérificateur externe.

### Rapport du vérificateur externe

Les états financiers 2017 ont été vérifiés par la firme Mallette S.E.N.C.R.L., en date du 16 avril 2018. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément à la Loi, établi les états financiers consolidés de la Ville de Mont-Joli.

À la suite de la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans le rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que « les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Mont-Joli et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

### En bref

Revenus de fonctionnement	12 847 652 \$
Charges (dépenses)	12 121 651 \$

Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	<b>335 200 \$</b>
--	-------------------

Dette à long terme	8 698 965 \$
--------------------	--------------

En conclusion, le rapport financier, au 31 décembre 2017, démontre que la municipalité est en bonne situation financière.

### Le rapport financier

Les états financiers au 31 décembre 2017 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 12 847 652 \$ et que les revenus d'investissement ont atteint 770 194 \$ (subventions), ce qui a généré des revenus totaux de 13 617 846 \$ pour cet exercice financier.

Les différentes charges de la Ville (dépenses) ont totalisé 12 121 651 \$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.) les états financiers indiquent que la Ville a réalisé en 2017 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 335 200 \$.

À la même date, la Ville possédait un excédent accumulé non affecté de 1 216 341 \$ lequel inclut l'excédent de l'exercice 2017.

La dette à long terme était à 8 698 965 \$ au 31 décembre, soit 1 071 380 \$ de moins qu'au 31 décembre 2016.

### Martin Soucy, maire



**Robin Guy**  
District 3

Sécurité publique  
Sécurité incendie  
Comité de circulation  
Plan des mesures d'urgence et sécurité civile  
Maison des jeunes  
Parc du ruisseau Lebrun  
Petit plantarium



**Jean-Pierre Labonté**  
District 4

Sports et loisirs  
Comité des dons  
Corporation du Stade du Centenaire  
Corporation des événements spéciaux  
Politique culturelle et CLAC



**Alain Thibault**  
District 5

Urbanisme  
CODEM  
Comité d'embellissement  
Développement économique  
Finances  
Sports et loisirs



**Denis Dubé**  
District 6

Finances  
Développement économique  
CODEM  
Travaux publics  
Sécurité publique  
Sécurité incendie  
Accueil des nouveaux arrivants  
Comité des dons

## Une nouvelle exposition à voir !

**Gare de Rivière-Blanche  
Halte récréotouristique du Carrefour giratoire**



La guide animatrice Coralie Fortin

L'exposition **Regard sur l'hydrographie : une science à découvrir** est présentée jusqu'à la mi-août dans la Gare patrimoniale de Rivière-Blanche, située près du carrefour giratoire de Mont-Joli. L'hydrographie, domaine des sciences appliquées, mesure et décrit les caractéristiques physiques des océans, des mers, des fleuves, des lacs et des rivières.

L'exposition vous permet de découvrir le travail effectué par les hydrographes du Service hydro-

graphique du Canada dont le bureau régional du Québec est situé à l'Institut-Maurice-Lamontagne à Mont-Joli.

Grâce à des technologies de pointe, l'hydrographe recueille de l'information précise et détaillée sur les fonds marins. Ces données sont transformées en une gamme de produits et services, comme les cartes marines et les tables des marées et courants, assurant ainsi la sécurité du transport maritime sur le fleuve Saint-Laurent. Pour information : 418 509-3752.

## Mont-Joli ne manque pas de naturel !

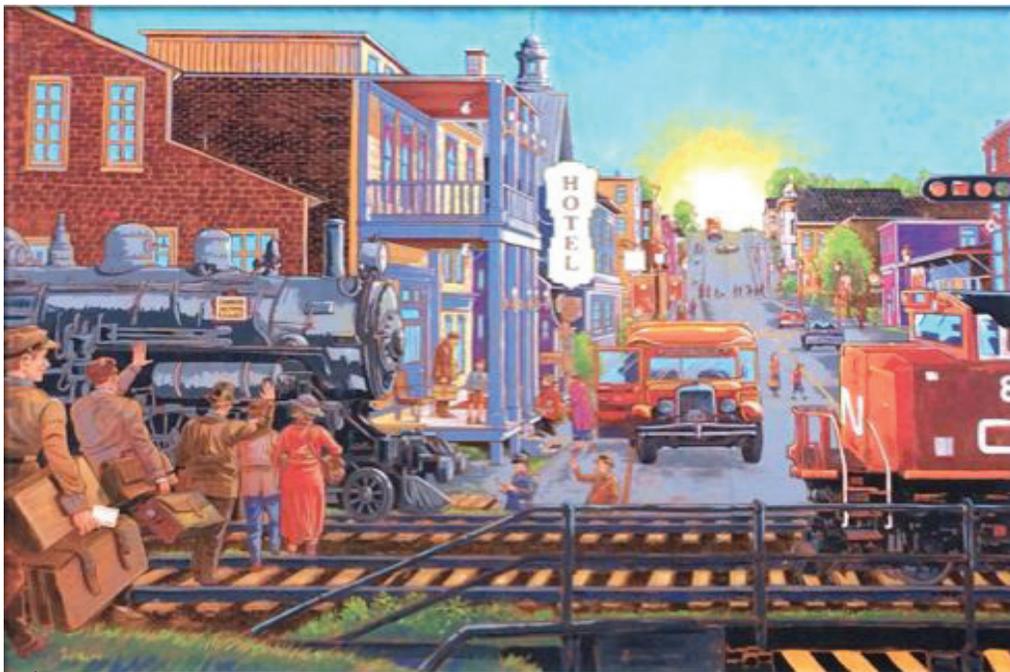
**Parc du ruisseau Lebrun et circuit de découverte ZOOM NATURE  
251, avenue Sanatorium**

Situé en plein cœur de la ville, le Parc du ruisseau Lebrun est parcouru de sentiers de randonnée, d'un cours d'eau, et d'espaces de contemplation pour mieux observer la faune et la flore. Des jardins communautaires et biologiques voisinent les lieux.

À l'entrée du site, le centre de dé-

couvertes **ZOOM NATURE** propose une vision macroscopique de notre environnement. À la faveur d'activités à caractère ludique, le visiteur est amené à en apprendre davantage sur le vermicompostage, les roches, minéraux et fossiles, les insectes, la faune et la flore locales.

## Une autre page d'histoire se dévoile Centre-ville de Mont-Joli



« À la croisée des chemins »

Une 27e fresque s'est ajoutée au circuit des fresques, des arts et du patrimoine Les Murmures de la Ville. Inaugurée le 16 juillet en présence de la ministre du Patrimoine canadien, l'honorable Mélanie Joly, la fresque intitulée « À la croisée des chemins » commémore deux événements historiques qui ont eu une importance capitale pour l'avenir de Mont-Joli.

« À la croisée des chemins » met en lumière l'arrivée du premier chemin Matapédiac en juillet 1867,

constituant ainsi le premier lien entre les Maritimes et la rive sud du fleuve. Au cours de cette même année, le gouvernement canadien détermine le tracé du chemin de fer de l'Intercolonial, suivant le même parcours que le chemin Matapédiac. Le village de Sainte-Flavie fut choisi comme l'un des centres d'entretien du chemin de fer. L'arrivée de cette nouvelle voie donna naissance à Sainte-Flavie-Station qui devint en 1880 Mont-Joli. Celle-ci a obtenu le statut de ville en 1945.

### Ce soir, on danse !

Michel Beaulieu et Sylvie Lévesque mènent la danse le lundi 23 juillet, à 18 h 30, dans le stationnement de la Bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers.

À la salle Père-André-Boutin en cas de pluie. Pour les amateurs de danses en ligne de Mont-Joli et de la région !

\*\*\*

### Spectacle jeunesse



24 juillet à 10 h



31 juillet à 10 h



7 août à 10 h



14 août à 10 h

Les spectacles sont présentés sur la scène extérieure Bois BSL ou dans le stationnement du Château Landry. En cas de mauvais temps, on se déplace à la salle Saint-Jean-Baptiste, 251, avenue Sanatorium.



## Horaire d'été Jusqu'au 31 août

### Hôtel de ville

Lundi au jeudi

8 h à midi

13 h 15 à 16 h 30

Vendredi

8 h 30 à midi

Service en ligne et sur

place au 40, avenue

Hôtel-de-ville

\*\*\*

### Travaux publics

Lundi au jeudi

7 h à midi

13 h 15 à 17 h

Vendredi

8 h à midi

### Bibliothèque

Dimanche, lundi et

mercredi : fermée

Mardi et jeudi

12 h 30 à 20 h

Vendredi

10 h 30 à 18 h

Samedi

10 h 30 à 16 h 30



Les quatre préventionnistes : Félix Caron, Cédric Tremblay, François-Émile Boucher et Jérémy Lévesque.

## Préventionnistes en tournée

Une nouvelle équipe de préventionnistes est en poste au service incendie de la région de Mont-Joli. Au cours de l'été, la brigade fera le tour des résidences de cette région afin de vérifier l'état des avertisseurs de fumée et des extincteurs. Les quatre stagiaires profiteront de leur tournée pour répondre aux questions des citoyens en matière de prévention.

Le directeur du service incendie de la Ville de Mont-Joli, Robert Roger, rappelle que tous les étages d'une résidence doivent être dotés d'avertisseurs de fumée. Il invite les citoyens à vérifier régulièrement leur fonctionnement, qu'ils soient à pile ou électrique.

Les quatre préventionnistes ont déjà visité les municipalités de Sainte-Luce et de Saint-Gabriel. Actuellement, ils poursuivent leur travail de prévention dans la ville de Mont-Joli.

## Votre animal de compagnie a-t-il sa médaille ?

La Ville de Mont-Joli a mandaté la Société protectrice des animaux du littoral (SPAL) d'instaurer un système de licence et de médailles pour les chiens et les chats sur son territoire. Le propriétaire d'un chien ou d'un chat doit se procurer une licence chaque année. Il obtiendra alors un médaillon d'identité (la première année), que l'animal devra porter en tout temps.

Un représentant de la SPAL sera à l'hôtel de ville (entrée rue Linsay) aux dates et aux heures suivantes : **le 22 août de 15 h à 17 h ; le 26 septembre de 15 h à 17 h ; et le 10 octobre de 15 h à 17 h.** Pour information : [spadulittoral\\_medaille@outlook.com](mailto:spadulittoral_medaille@outlook.com)

# On prépare le terrain pour l'hôtel



Les travaux de préparation du terrain ont commencé près du carrefour giratoire pour accueillir le futur hôtel.

La Ville de Mont-Joli a entamé des travaux de préparation du terrain au nord-est du carrefour giratoire pour accueillir le futur hôtel. Ces travaux consistent notamment à installer les infrastructures d'aqueduc et d'égout et à finaliser la préparation du terrain. Les travaux de construction du futur hôtel débuteront en août, après les vacances de la construction.

L'ouverture de l'établissement hôtelier, qui sera exploité sous la bannière Quality Inn and Suites, est prévue au printemps, en mai au plus tard en juin 2019. Construit au coût de 8 M\$, l'hôtel

de 70 chambres comptera deux salles de conférence, une piscine, une salle de gym et un espace réservé au service des déjeuners, en plus d'un penthouse, qui se divisera en deux grandes suites avec spa et salle de réunion.

La première pelletée de terre est prévue au retour des vacances de la construction. Le promoteur du projet hôtelier est M. Jean-Marie Lamontagne de Construction de l'Avenir, de Dolbeau-Mistassini. M. Lamontagne est propriétaire du dépanneur et de la station d'essence Ultramar dans le carrefour giratoire.

## On peut s'éclater sans artifice



Pour la sécurité et la quiétude de ses citoyennes et ses citoyens, la Ville de Mont-Joli interdit de faire des feux d'artifice sur son territoire en raison des risques de blessures, d'incendie, sans compter l'effet sonore qui apeure les animaux et dérange le voisinage.

La réglementation relative aux nuisances publiques applicables par la Sûreté du Québec est disponible à l'adresse suivante : [www.ville.mont-joli.qc.ca/reglements](http://www.ville.mont-joli.qc.ca/reglements).

Les gens, qui veulent dénoncer une situation contrevenant à cette réglementation sur les nuisances publiques, peuvent porter plainte auprès de la SQ. On vous invite également à acheminer votre plainte pour des fins de suivi à l'adresse : [mont-joli@ville.mont-joli.qc.ca](mailto:mont-joli@ville.mont-joli.qc.ca)

**VENTE DE  
GARAGE**

## On se déleste !

Les prochaines dates permises pour tenir une vente de garage sont du 10 au 16 septembre et du 8 au 14 octobre

\*\*\*



## Piscine au lavage

Du 20 août au 14 septembre, la piscine Gervais-Rioux sera fermée pour son grand nettoyage annuel.



## Cours de natation

Une nouvelle session de cours de natation débutera le 22 septembre. Inscription : du 1er au 9 septembre.

\*\*\*

## Des mardis musicaux et un vendredi jazzé !

La saison des **Mardis musicaux** se poursuit sur la scène extérieure Bois BSL du Château Landry (salle Père-André-Boutin en cas de pluie) à 18 h 30, avec en prime un **vendredi jazzé** !



**24 juillet**

**Jean-François Roy et Marie-France La Haye**

Le duo propose leurs interprétations de chants d'inspiration maritime, de pièces traditionnelles, de compositions inédites et de chansons d'amour.

**31 juillet**

**Jazz'n'Blue**

La formation de quatre musiciens (Gilles Blais, Eddy Métivier, Ian Lévesque et Carl Desjardins), accompagnée d'Hélène Gagnon, interprète avec aisance et complicité un répertoire alliant jazz et blues.



**7 août**

**Rose et Marjo**

Ces deux auteures-compositrices-interprètes unissent leurs compositions à des pièces tirées du répertoire de la chanson française et du folk anglophone.

**14 août**

**Benoît Grenier et Sabrina Julien**

Spectacle de guitare et voix de Benoît Grenier accompagné de Sabrina Julien. Musique folk, pop acoustique et québécoise.



**Vendredi 27 juillet à 20 h**

**Ensemble Charles Trudel**

L'Ensemble Charles Trudel est un rassemblement de musiciens au service des compositions du pianiste Charles Trudel. Jazz traditionnel revisité.